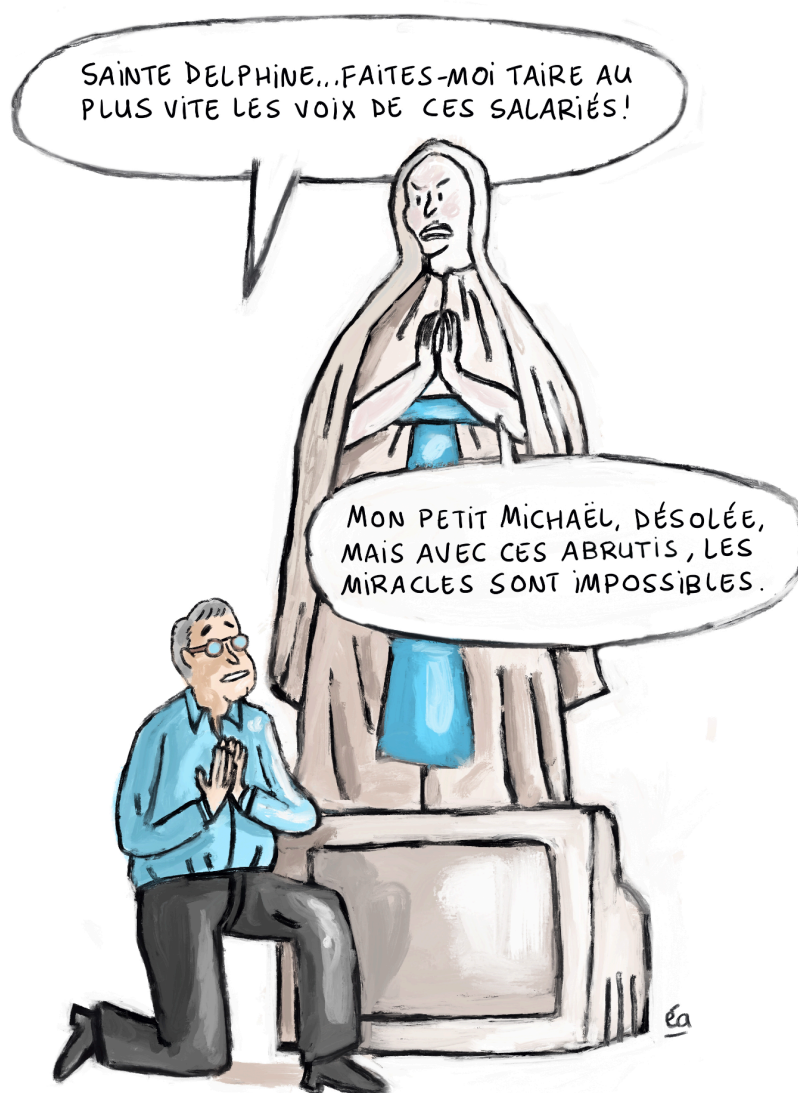




## ICI Lourdes : la direction entend des voix

*“J’entends, j’entends...” ne cesse de répéter le directeur du réseau lorsque les élu-es et les représentants syndicaux s’alarment de la déshérence qui gagne le réseau. Hélas, du déploiement d’overdrive aux choix des nouvelles caméras, cette incapacité d’écoute constatée mois après mois, témoigne d’une stratégie qui va faire de plus en plus de dégâts, car ce que l’on entend nous c’est que ce sera demain la machine plutôt que l’humain. Les économies que l’on facture au personnel, ça n’a pas de prix pour nos patrons.*



## L'aveu de la direction

Christophe Poullain, directeur du réseau, *“Je n'ai donné aucune consigne sur les locales. La réflexion sur les locales est obligatoire, mais elle n'aura pas lieu avant les élections présidentielles. Il n'y aura pas de changement d'implantations, mais une réflexion sur le contenu : peut-être que la locale ce n'est plus une tranche de 7 minutes d'infos, c'est ça le sujet.”*

## Liminaire du mois : la discrimination syndicale est un délit

*A l'occasion du CSE de mai, la direction nous a présenté son observatoire de l'inclusion, étape nécessaire pour conforter le label Alliance, diversité et égalité, qu'elle a obtenu en 2023 et dont elle s'enorgueillit. L'entreprise dans ses diverses communications intranet revendique d'être engagée depuis plus de 20 ans dans une démarche d'inclusion : valorisation des bonnes pratiques, prévention et lutte contre toutes formes de discrimination au travail. On croit rêver !*

**La victoire du mois :** *la direction ne dira plus “bac à sable” mais “simulateur” pour nommer la régie test de Poitiers. Il a fallu le lui demander, ce qui interroge sur son niveau de conscience et de respect des salarié-es. De notre côté, on les abandonnerait bien tous et toutes dans un bac à sable, loin sur une île déserte, avec seaux, pelles et râteliers pour qu'ils fassent des châteaux de sable et qu'ils retrouvent des fondamentaux de savoir-vivre, savoir-être, savoir-penser et savoir-faire.*

## VIDÉOSURVEILLANCE : souriez...



*“Vous êtes de la police ?” C'est par cette question railleuse et le malaise qui s'en est suivi que Sud a appris que le directeur de la sécurité de France Télévisions est un ancien policier. Pas étonnant qu'il bichonne les centaines de caméras dans l'ensemble du réseau. Pour protéger les biens et les personnes des vols et des intrusions qui sont rappelons-le normalement du ressort de la police et pas du chef de centre. Un dispositif que Sud ne cautionne pas, rares études sur le sujet à l'appui. En 2020, la cour des comptes écrit : “aucune corrélation globale n'a été relevée entre l'existence de dispositifs de vidéoprotection et le niveau de la délinquance commise sur la voie publique, ou*

*encore les taux d'élucidation.” En 2023, une enquête commandée par la gendarmerie nationale conclut à un “apport très marginal de la vidéosurveillance dans la résolution des enquêtes judiciaires, mais aussi dans la dissuasion” ; 1,13 % des enquêtes élucidées ont bénéficié des images de caméras sur la voie publique.*

*Les autres syndicats ont eux demandé que les 4 personnes (côté direction) habilitées à visionner et évaluer les images soient accompagnées de représentant-es du personnel. Demande rejetée par la direction.*

*Inefficace, coûteuse, sans contre-pouvoir, Sud n'a pas pris part au vote de la résolution sur la vidéosurveillance proposée par la CFDT, CGT, FO et le SNJ.*

## **OVERDRIVE : à Poitiers, c'est pas le bon flow**

*Avec le choix de l'assistant de fabrication "overdrive" et l'automatisation des régies, nous avons acté que la direction n'opérait aucune transformation technologique raisonnée ou éprouvée, mais que son "workflow" n'était guidée que par des considérations économiques et donc libérales puisqu'il s'agit de réduire le nombre de TEVA. ([voir le tract de Sud](#)).*

*Autocentrée sur son dispositif d'accompagnement sur le déploiement d'overdrive à Poitiers (début juillet), la direction et en particulier Monsieur Friedrich (directeur de l'exploitation et des moyens) souhaitaient donc que le débat, une nouvelle fois, soit purement technique. Mais pour les élu-es, la présence d'ingénieurs, d'experts open media et même d'une régie bac à sable (!) pour préparer cette bascule ne change pas grand-chose : les collègues de Poitiers, et pas que les technicien-nés vidéos, sont sous pression et en difficulté car l'outil tueur d'ETP semble inadapté à la réalité de notre organisation*

*du travail et de nos JT. L'enquête effectuée sur place ([voir en lien](#)) par deux élu-es du CSE souligne un environnement de travail ultra normé et rigide où la créativité n'a plus cours. Par ailleurs, les formations pour les TEVA semblaient déconnectées de leur quotidien. On note une absence de connaissance du système open media par les formateur-ices externes missionnés par l'UFTV, et ce n'est qu'un exemple. La volonté de la direction d'imposer coûte que coûte son automate dans nos stations inquiète les élu-es qui constatent une fois encore la négation des risques psycho sociaux dans ce projet.*

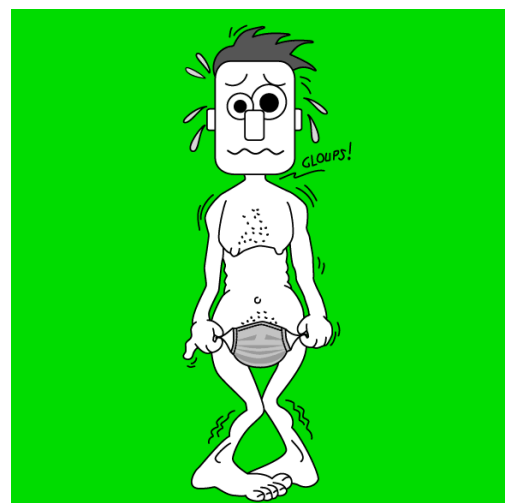


## **Grille des programmes : une rentrée au rabais**

*Par ce point, les élu-es du CSE voulaient connaître précisément les conséquences des réductions budgétaires sur la grille de rentrée : programmes maintenus, supprimés, moyens affectés. Les documents fournis n'ont pas permis cette analyse. La direction refuse de traiter les impacts de la baisse des moyens sur l'activité et les moyens humains. Mais le directeur du réseau l'admet, les gabarits des émissions se réduisent. On l'avait remarqué !*

*Delphine Vialanet, directrice de l'offre régionale du linéaire et du numérique, n'a pas grand chose à dévoiler pour la rentrée de septembre : les Matinales de France Bleu seront diffusées sur 41 semaines, sauf l'été et à Noël donc. Pas de changement pour les JT du midi et du soir, pas de changement pour les locales, toujours 7 EDR (Enquêtes De Région) produites sur le réseau, comme en 2025.*

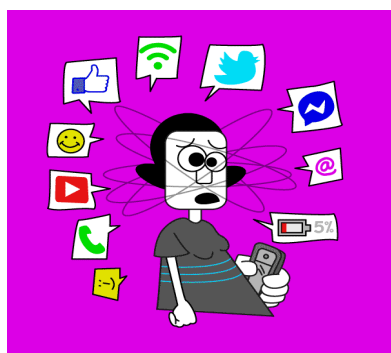
*Annnonce du directeur du réseau : "le budget 2026 a été voté, il n'y aura pas de changements majeurs en 2026. Ce que l'on travaille, c'est le budget 2027, où l'on nous demande encore*



des économies.” Côté cuisine, sur les 7 émissions proposées dans le réseau, seules 3 seront conservées et produites en interne (La cuisine des mousquetaires, Le goût des rencontres et Nos têtes gourmandes).

Par ces suppression d'émissions, par l'accroissement du nombre de JT communs, les élu-es craignent une uniformisation de l'offre et un appauvrissement de l'identité des antennes. Sud s'interroge notamment sur la réelle volonté de la direction du réseau et celle de France Télévisions de conforter et enrichir l'offre d'information et de programmes en langues régionales. Seul le service public audiovisuel propose cette offre singulière. Txirrita, émission de 26 minutes en langue basque s'éteint, à bas bruit, avec le départ à la retraite du journaliste qui l'animait. Mais ouf ! Delphine Vialanet assure qu'un nouveau magazine en basque remplacera Txirrita. Sud demande un état des lieux sur la production d'informations et émissions en langues régionales sur le réseau, Corse comprise. La direction accepte et le CSE prévoit un point à la rentrée.

Enfin, sur les bêtes noires des salarié-es que sont les périodes appelées sournoisement par la direction “moyenne, basse, voire très basse activité”, le directeur du réseau rappelle que ce sont les directions régionales qui déterminent les propositions éditoriales”.



### **Vidéos verticales : recadrer les métiers**

L'expérimentation sur les vidéos verticales a donc été abordée lors de ce CSE de juin. Pour la direction, il ne s'agit pas d'opposer les générations et les métiers. Un constat que Sud, comme d'autres syndicats, ne partage pas. Ce n'est pas l'engouement pour ces productions comme la nécessité d'être plus présents sur les réseaux sociaux qui fait débat, c'est le principe d'un modèle low cost, à moyens constants et qui n'associe pas les monteurs et les OPS qui

inquiète les élu-es. Les services web sont pour la plupart en tension, il faut plus de CEN (chargé-e d'édition numérique) et de RCA (rédacteur-ice en chef adjoint) et bien sûr plus de journalistes. Il faut également mieux associer les personnels techniques, en particulier les monteurs à la fabrication de ces vidéos. La direction rappelle qu'elle n'a pas d'objectifs de productivité concernant les “VV” . Mais l'expérimentation révèle surtout un écosystème technique et éditorial pas très stable. Pour les élu-es, il faut recadrer tout le dispositif et surtout prendre en compte les RPS sur ce dossier. Nous n'accepterons pas que le bilan de l'expérimentation “VV” se limite à un check up technique et comptable.

### **CSSCT : la santé, une priorité pour la direction ?**

La commission santé, sécurité, conditions de travail du réseau s'est réunie les 12 et 13 mai pour étudier un nombre de situations problématiques en augmentation. Les alertes, les enquêtes conjointes (représentant-es du personnel + direction) se multiplient : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, La fabrique, Limousin, Midi-Pyrénées, Occitanie, Paris Île de

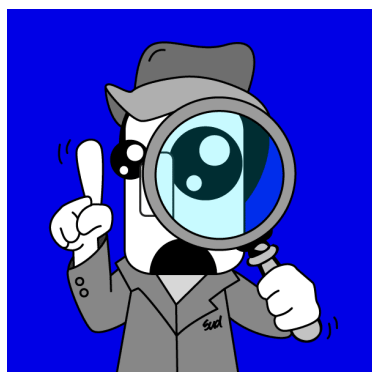


*France, Pays de la Loire... Les salarié-es sont à la peine. Les élu-es rappellent la direction à ses obligations légales : article L4121-1 et suivants, "l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs." Ils rappellent aussi des principes de base : le port de chaussures de sécurité est nécessaire dans certains services, une dizaine d'accidents du travail auraient pu être évités. Même au service numérique, il faut faire des pauses le midi. Les DUERP doivent être genrés : les accidents, les risques pour les femmes et les hommes au travail ne sont pas forcément les mêmes.*

*La prochaine commission de la CSSCT se réunira le 30 juin 2026. Elle est composée d'élu-es du CSE, à savoir Karine Cevaër, Rabéa CHakir-Trébosc, Séverine Dangin, Bruno Espalieu, Magali Roubaud-Soutrelle et Chloé Tempéreau.*

## **Et si on refaisait le tour des conditions de travail ? Sur le tour de France féminin cette fois.**

*Le Tour de France féminin durera 9 jours et sera retransmis en partie sur nos antennes. Certains membres de l'équipe technique seront mobilisés 14 jours. Le car de Lille (UM2) fournira le signal inter et complet, épaulé par celui de Toulouse au mont Ventoux (avec un collectif restreint de 4 personnes), et le D4 du siège le 4 août pour le contre la montre en Bourgogne. 4 jours de préparation en amont pour certains technicien·nes.*



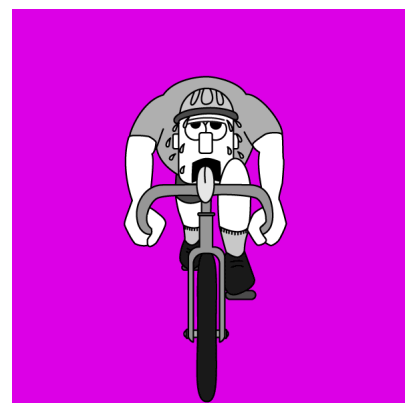
*Comme pour le tour de France masculin le mois dernier, une demande de dérogation à l'inspection du travail doit être déposée par la direction. Une bonne occasion pour réviser ses connaissances en droit du travail avec nos ami·es de la RH.*

*Petit florilège :*

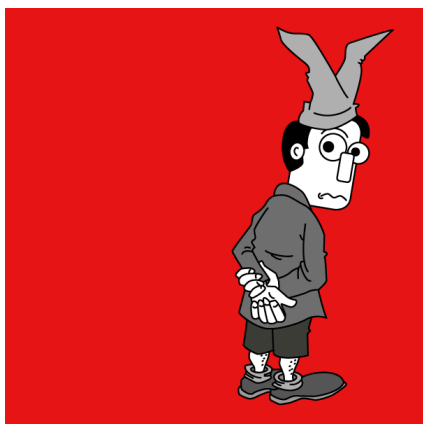
*Enchaîner 10 jours de suite sans avoir un repos ? Facile, la directive européenne sur le travail des 6 jours ne s'applique pas en France indique la DRH. C'est à la main des services RH d'accepter ou de refuser le travail au-delà de 6 jours. C'est donc open bar. Durée légale hebdomadaire et journalière non respectée ? Facile, il suffit de ne pas mettre les heures réellement effectuées dans le réalisé et le tour est joué (dossier JO Milan / Cortina - Besançon).*

*Temps de déplacement non décomptés comme temps de travail ? Facile, il suffit de les appeler "transfert" et de les considérer comme temps de trajet. Le tour est joué. Pourtant intégrés à une vacation partiellement travaillée, ces déplacements devraient a minima être décomptés comme temps de travail et faire l'objet d'un paiement à 150% à hauteur de 10 heures par semaine (source accord collectif FTV de 2013).*

*Chauffeurs systématiques pour se rendre en soirée sur le lieu d'hébergement (étape d'arrivée du lendemain) ? Oui, mais non... en fait, pas tout le temps. Celui qui est en repos le jour N+1, conduit le jour N jusqu'au lieu d'hébergement suivant, à la suite de sa journée de travail. Pour la sécurité de tous, on espère qu'il n'aura pas 60 heures de travail au compteur lorsqu'il prendra le volant pour deux ou trois heures de route.*



*DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) renseigné pour cette mission particulière ? Pas besoin, le DUERP Fabrique suffit à lui-même pour évaluer tous les risques répond la direction.*



*A la question posée par Sud, "et si vous aviez plus de moyens budgétaires", est ce que vous pourriez alléger la charge de travail pour rentrer dans le cadre légal, la réponse est oui.*

*A la question posée par Sud, "avez-vous le même budget que pour le Tour masculin, toute proportion gardée par rapport à la durée du tournage et aux objectifs attendus", la réponse est non. Bonnet d'âne pour la direction des sports et pour Delphine !*

*Même si la Fabrique évolue dans un secteur ultra concurrentiel, cela ne permet pas d'accepter de donner un blanc-seing à ceux qui la dirigent, qui la saignent à blanc et qui appliquent les méthodes du privé. Nous saluons le travail des chargé-es de production, sur les différents dossiers qui ont été présentés en CSE ces derniers mois. Sale temps pour elleux qui doivent réaliser des prouesses pour faire entrer au chausse pied les demandes éditoriales avec les budgets et moyens qu'on leur alloue, sans même arriver à être dans les clous d'un point de vue légal. Et pourtant, de l'argent il y en a, chacun le sait. Mais il ne va pas aux moyens de fabrication et de production.*

*La direction doit aller défendre son projet auprès de l'inspection du travail, qui pourra lui demander de le revoir si celui-ci est trop border-line. Les élu-es Sud ne peuvent pas cautionner les risques pris lors de tournages qui ne respectent pas le cadre légal et les conditions de travail. Ils laissent la direction en assumer la responsabilité. Ils se sont abstenus sur l'avis rendu.*

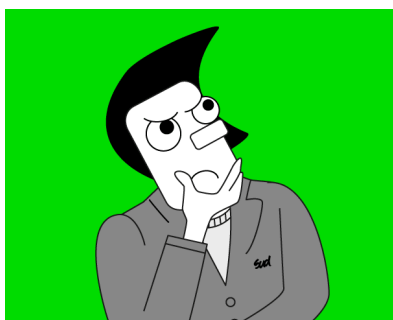
## **Quoi de neuf du côté des nouvelles technologies ?**

*Mickael Friedrich, directeur de l'exploitation et des moyens du réseau, a pris son ticket CSE pour revenir chaque mois. Une constante : d'overdrive aux caméras de tournage, du remplacement de Sierra aux tests sur l'IA, c'est la méthode qui pose problème. Car celle-ci n'est mue que par un seul paramètre, la contrainte budgétaire. Les difficultés des salarié-es non ou mal formé-es sur les nouveaux matériels ? Balayées ! Les inquiétudes sur l'avenir de leur métier ? Évacuées ! Les choix des nouveaux matériels sans phases de tests approfondies par des utilisateurs ? Circulez !*

*Au menu de ce point matériel et prospective technologique :*

- les caméras choisies pour les feuilletons : problème de synchronisation. Un emplâtre posé avec un nouveau transmetteur de time code (TC) qui ne solutionne pas les glissements de TC. Problème de lut, aide à l'étalonnage vidéo ? En discussion avec le fournisseur.
- Alpha7 le marché s'arrête. Il va falloir relancer un nouveau marché. Les chefs de centre doivent faire remonter leurs demandes.

- Caméra Sony Z200 ([document à lire ici](#)) : mieux que la PMW-200 mais largement moins bien que la PMW-280. S'ensuit une bataille d'experts utilisateurs, des élu-es du CSE, face à des spécialistes de la langue de bois et de l'embrouille. Et si on mettait



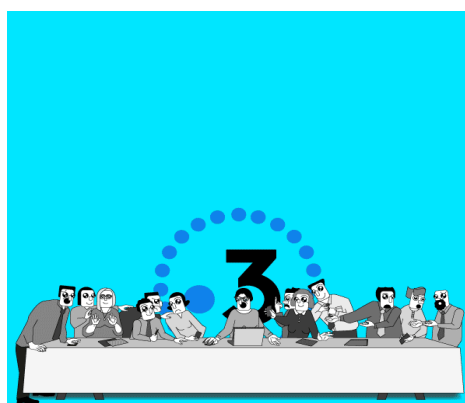
*moins de caméras de surveillance et qu'on injectait les sous dans nos outils de production ? Chiche ?*

- *consoles lumières : un marché a été passé. Remplacement en fonction des besoins.*
- *tests IA faits en post-production : IA utilisée dans des outils déjà déployés (exemple Izotope en audio), mais aussi en sous-titrage sur des documentaires. Parole de la direction : "l'IA ne va pas supprimer le travail d'un graphiste ou d'un mixeur, car l'IA génère beaucoup d'erreurs d'approximations et d'aberrations". Et pour le sous-titrage, c'est "juste pour aider le réalisateur si un texte une séquence n'est pas en français". Aie confiance, aie confiance...nous susurre-t-on à l'oreille. Et du côté de la déontologie ? Que fait la direction si un producteur n'indique pas IA sur les images générées par celle-ci ? "Ça ne nous regarde pas. Le producteur est garant de ce qu'il nous livre". En résumé, la direction s'en fout et essaie d'hypnotiser tout le monde dans la jungle qu'est devenue France Télévisions.*
- *Moyens de transmissions ([document à lire ici](#)) : environ 200 aviwests sur le réseau, 6 VPTL, 9 DSNG. L'avenir des VPTL est en discussion, ils arrivent à échéance pour renouvellement...ou pas. Et on a bien compris que c'était plutôt pas, car ça coûte cher et les aviwests, c'est tellement chouette et pas cher. SUD interpelle la direction sur cette réalité qui plombe chacune des antennes du réseau : on n'a plus d'activité en extérieur, nos outils de transmissions et de fabrication, DSNG et VPTL restent au garage, et le personnel se meurt à petit feu. SUD avec la présidente de la commission nouvelle technologie demandent à la Direction de faire un point trimestriel, ou à minima semestriel, sur l'activité de chaque antenne hors JT, les outils mis en œuvre, le nombre et les métiers des salarié-es déployés sur les extérieurs type PAE.*
- *Remplacement de Sierra, outil central des documentalistes. Un condensé de ce qu'il ne faut pas faire : un projet qui traîne dans les cartons depuis 10 ans, concertation minimaliste, informations aux concernés par bribes, manque de transparence à tous les niveaux alors que l'IA pointe son nez et que la présidente Delphine Ernotte ne cache pas ses contacts avec l'INA. Les documentalistes, un métier à faire disparaître ? Comme celui des techniciens vidéos ? À ce moment-là de la réunion du CSE, la direction redouble d'énergie et de persuasion pour rassurer tous les élu-es. Une cartographie sur les documentalistes, réalisée par un journaliste chef d'édition, a été présentée en visio à toute la population concernée les 18 et 22 juin. Nous en entendrons parler très prochainement.*



### ***Bilan financier du CSE : un coût de fonctionnement en hausse et des budgets locaux parfois sous consommés dans les antennes***

Le bilan budgétaire 2025 a fait l'objet d'un CSE extraordinaire. Le rapport financier certifié par le commissaire aux comptes a



été approuvé par l'ensemble des élu·es. L'analyse de ce document ainsi que les explications des expert·es de SECAFI ont permis d'établir plusieurs constats :

La consommation du budget de fonctionnement (AEP) est en hausse : 541 180 euros en 2025 contre 415 330 euros en 2024. Cette augmentation des dépenses ne fragilise pas l'assise financière du CSE qui dispose d'importants fonds propres. Elles témoignent toutefois d'une situation sociale dégradée au sein du réseau France 3, puisque le nombre et le coût des expertises votées par les élu·es, ainsi que les honoraires juridiques expliquent en partie cette hausse des charges de fonctionnement.

Les frais de personnel (4 personnes employées directement par le CSE,) comme ceux liés aux réunions de commissions du CSE, mais aussi le prix des licences logiciels contribuent également à cette augmentation des dépenses de fonctionnement.

### **DES ASC variées mais qui nécessitent des budgets conséquents**

Le principal budget du CSE réseau est bien sûr consacré aux ASC (activités sociales et culturelles). La subvention brute de l'employeur est de 5,6 millions d'euros dont 3,5 millions sont reversés directement au CIORTF, qui sert à financer les villages patrimoines, les séjours adultes et les séjours enfants. Le CSE réseau gère en central les chèques culture et vacances, les cadeaux de Noël, la rentrée scolaire, la subvention culture et les "Grands Voyages" organisés par la commission voyages. Nous l'ignorons souvent, mais les montants de ces prestations sont importants : 471 502 euros pour les chèques culture ou bien encore 281 000 euros pour les cadeaux de Noël. Le CSE assume également la gestion et la rénovation (111 000 euros en 2025) d'un patrimoine immobilier de vacances qui lui est propre comme dans le Jura ou sur l'île d'Oléron.



### **Des budgets locaux parfois sous consommés**

Les dotations financières dédiées aux antennes et donc gérées localement sont parfois sous consommées. On ne pourra pas dire que l'on dépense sans compter dans nos régions. C'est même dommage, car dans certaines stations on pourrait clairement augmenter les activités (sorties, week-ends, repas, etc.). Notons que les fêtes de fin d'année constituent toujours la principale dépense des ASC locales.

*3 propositions ont été votées par les élus·es durant ce CSE extraordinaire sur les ASC :*

- *L'augmentation de l'enveloppe subvention culture, loisirs et hébergement de 50 euros*
- *L'augmentation de la dotation scolaire de 10 euros*
- *L'augmentation du cadeau de Noël d'au moins 10 euros (mais cela pourra être plus, jusqu'à 50 euros) en fonction de la situation financière du CSE en septembre*

**Vos élu·es Sud au CSE : Laurent Ducrozet, Chloé Tempéreau, Romane Idres et Pierre-Olivier Casabianca**

**Représentante syndicale : Anne-Laure Tuillon**

**Prochain CSE, les 8 et 9 juillet 2026**